

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

VILLE DE SAGUENAY

Procès-verbal d'une réunion du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saguenay tenue le 20 août 2019 à 13 h 30.

Étaient présents : Marc Pettersen, conseiller municipal et président
Simon-Olivier Côté, conseiller municipal
Marc Bouchard, conseiller municipal
Alain Hardy (représentant des citoyens de Jonquière)
Pierre Girard (représentant milieu agricole)
Jonathan Maltais (représentant milieu communautaire)
Donald Tremblay (représentant des citoyens de Chicoutimi)
Éric Deschênes (représentant du milieu économique)

Également présents : Denis Coulombe, directeur, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
François Boivin, chargé de projet, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Martin Dion, analyste en aménagement du territoire, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Étaient absents : Raynald Simard, conseiller municipal
Sandra Rossignol (représentante milieu économique)
Jonathan Tremblay, conseiller municipal
Normand Lapointe (représentante milieu agricole)
Pierre Grenon (représentant milieu agricole)
François Gravel (représentant des citoyens de La Baie)

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 20 AOÛT 2019**
 2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2019**
 3. **MODIFICATION AU PLAN ET AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME**
 - 3.1 Adéodat Lévesque – 181, rue Saint-Jérôme, Chicoutimi – ARS-1235 (id-13772)
 4. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**
-
1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 20 AOÛT 2019**

VS-CCU-2019-30

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente réunion du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saguenay du 20 août 2019.

Adoptée à l'unanimité.

2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2019**

VS-CCU-2019-31

D'ADOPTER le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saguenay du 18 juin 2019, tel que présenté;

Adoptée à l'unanimité.

3. **MODIFICATION AU PLAN ET AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME**

3.1 Amendement - Adéodat Lévesque – 181, rue Saint-Jérôme, Chicoutimi – ARS-1235 (id-13772)

VS-CCU-2019-32

CONSIDÉRANT la demande présentée par Monsieur Martin Desgagné, 210, rue Comtois, Chicoutimi, qui sollicite pour Monsieur Adéodat Lévesque, 181, rue Saint-Jérôme, Chicoutimi, une modification du plan et des règlements d'urbanisme pour agrandir une affectation « Commerce de détail » à même une partie d'une affectation résidentielle;

CONSIDÉRANT la demande permettra d'agrandir la propriété commerciale située au 1137 boulevard Sainte-Geneviève à même la propriété résidentielle située au 181, rue Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT que la propriété s'insère dans un secteur commercial existant à l'intersection du boulevard Saint-Geneviève et de la rue Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT que la topographie isole la résidence du quartier résidentiel existant et que des zones tampons sont prévues dans la réglementation;

CONSIDÉRANT que la planification souhaite « Renforcer les services à la population par le maintien ou l'implantation d'activités compatibles avec le milieu de vie résidentiel »;

À CES CAUSES, il est résolu :

D'ACCEPTER la demande présentée par Monsieur Martin Desgagné, 210, rue Comtois, Chicoutimi, qui sollicite pour Monsieur Adéodat Lévesque, 181, rue Saint-Jérôme, Chicoutimi, une modification du plan d'urbanisme et du règlement de zonage pour agrandir une affectation « Commerce de détail » à même une partie d'une affectation résidentielle.

Adoptée à l'unanimité.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 14 h 00.